



Mandat 2025-2027 du groupe de travail Agriculture

Adopté par le comité directeur de la Conférence du Rhin supérieur le 16 mai 2025

1. Mission générale et objectif

Le groupe de travail (GT) Agriculture favorise la coopération transfrontalière dans le domaine de l'agriculture et sur des sujets en lien avec les enjeux agricoles. Il a en particulier pour mission de préparer des recommandations pour les questions relatives aux défis actuels du Rhin supérieur.

Le groupe de travail informe régulièrement la Conférence du Rhin supérieur de son activité et dépose les demandes nécessaires.

2. Organisation et fonctionnement

Le groupe de travail Agriculture est composé d'experts des groupements professionnels et des services administratifs du secteur de l'agriculture, ainsi que des chambres d'agriculture ou d'autres organismes spécialisés.

La présidence est assurée du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027 par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Grand Est, représentée par M. Denis Gourdon, directeur adjoint et Mme Laurence Naffzger, chargée de mission coopération transfrontalière.

Le groupe de travail assure une fonction de coordination pour les groupes d'experts ainsi qu'une fonction de pilotage stratégique grâce à des réunions régulières (en règle générale trois par an) et à un échange d'informations.

3. Missions

Le groupe de travail Agriculture est chargé en particulier des missions suivantes :

- Il traite des thèmes agricoles actuels, en particulier les relations entre les filières agricoles, l'alimentation, la protection de l'environnement et la préservation des sols, l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, le renouvellement des générations d'actifs dans les métiers de l'agriculture ainsi que la formation professionnelle initiale et continue.
- Il peut également se pencher sur les réglementations en vigueur et les cadres de la politique agricole dans l'espace du Rhin supérieur et comparer leur mise en œuvre.
- Il favorise l'échange d'informations, d'expériences et d'opinions entre tous les participants y compris par une veille et un partage d'information sur les projets transfrontaliers en cours ou en préparation et les innovations dans le domaine de l'agriculture.
- Il assure la rédaction de rapports ou de propositions communes de résolutions pour la Conférence du Rhin supérieur.
- Il peut mener des activités de relations publiques en accord avec le secrétariat commun.

- Ses thématiques de travail seront jusqu'en 2027 en continuité des travaux menés jusqu'à présent, plus particulièrement orientées vers :
 - l'adaptation des systèmes agricoles au changement climatique, et notamment en prenant en compte la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau ;
 - la pérennité et la diversification des exploitations et des filières agricoles et leur contribution à une alimentation saine, durable et de qualité ;
 - le renforcement de la coopération transfrontalière sur les sujets sanitaires, notamment concernant les épizooties et la gestion des espèces non indigènes, en cherchant à mettre en œuvre le concept « One Health » en développant les coopérations à l'échelle transfrontalière entre les acteurs locaux de la santé humaine, animale et végétale ;
 - le renforcement de la coopération transfrontalière sur les circuits alimentaires de proximité et la mise en place et la valorisation de circuits courts agricoles, pour la vente aux particuliers ou pour approvisionner la restauration collective ou traditionnelle ;
 - l'attractivité des métiers de l'agriculture par la promotion de l'enseignement agricole et des échanges transfrontaliers pour les jeunes de la filière professionnelle ;
 - la protection des espaces agricoles vis-à-vis de l'artificialisation des sols, et notamment les enjeux concernant la production d'énergie sur les surfaces agricoles.
- Par ailleurs, les milieux forestiers et la filière bois font également face à de nombreux défis : santé des forêts, adaptation au changement climatique, équilibre sylvo-cynégétique, développement de la filière bois-énergie... Ces enjeux étant partagés à l'échelle du Rhin supérieur, une réflexion pourra être engagée, en lien avec le GT Environnement, pour définir les objectifs et les modalités de mise en place d'une coopération transfrontalière sur ces sujets.

4. Groupes d'experts

Le groupe de travail Agriculture a mis en place des groupes d'experts pour décliner le programme de travail et traiter certains thèmes de manière plus approfondie. Leurs présidents participent aux réunions du groupe de travail.

En règle générale, un groupe d'experts est dissous par le groupe de travail quand son mandat est exécuté. Le groupe de travail assure la fonction d'organe de pilotage des groupes d'experts. Il peut missionner les groupes d'experts sur un sujet particulier. Les groupes d'experts remettent à la fin de chaque année au groupe de travail un rapport d'activité et font part de leurs propositions pour l'année à venir.

Les groupes d'experts suivants travaillent actuellement pour le groupe de travail Agriculture :

- Groupe d'experts « Vin » depuis le 25.03.2009 ;
- Groupe d'experts « Chasse » depuis le 11.07.2011 ;
- Groupe d'experts « Pêche » depuis le 28.10.2011 ;
- Groupe d'experts « Santé et bien-être animal » depuis le 18.03.2022 ;
- Groupe d'experts « Protection des végétaux/phytosanitaires » depuis le 18.03.2022.

Une à deux réunions sont prévues chaque année pour chaque groupe d'experts. Les groupes d'experts peuvent être amenés à collaborer sur des thématiques particulières.

Pour la période 2025-2027, les groupes d'experts ont fixé les priorités suivantes.

4.1 Groupe d'experts « Vin »

Le groupe d'experts vin analyse la situation de la filière viticole au niveau transfrontalier et assure un point régulier sur la situation du marché. Il peut également se pencher sur des sujets juridiques ou réglementaires, l'adaptation des pratiques culturelles et des cépages, et suivant l'actualité sur l'apparition d'organismes nuisibles ou de maladies touchant la vigne.

Durant l'ensemble de la période, les travaux du groupe seront placés sous le thème général :
« Évolutions actuelles de la situation du marché dans la viticulture : conséquences pour les exploitations et les territoires du Rhin supérieur ».

4.2 Groupe d'experts « Chasse »

Depuis sa création en 2011, le GE Chasse a créé un réseau fonctionnel dans le Rhin supérieur, dont les conclusions ont souvent été dotées du poids politique nécessaire par la présidence de la CRS, afin que les propositions puissent être mises en œuvre dans la région. Il est donc décidé de maintenir cette dynamique.

Le GE Chasse s'intéresse historiquement à la gestion des populations de sangliers sur le territoire du Rhin supérieur. La priorité est accordée aux échanges portant sur la réglementation en matière de chasse, l'observation des populations de gibier et les mesures pour réduire les dommages causés par le gibier, notamment cervidés et suidés. Il examine également d'autres thèmes d'actualité liés à la chasse (tels que la gestion des maladies animales et le petit gibier) et présente selon l'opportunité des rapports au Comité directeur de la CRS.

Les thèmes dont le GE devra s'occuper à l'avenir sont :

- « Forêt & gibier dans le contexte de la transformation des forêts vers une résilience au climat » ;
- « Cerf/gestion du cerf » ;
- « Dégâts causés par le gibier, en particulier par le sanglier ».

4.3 Groupe d'experts « Pêche »

Le groupe d'experts est maintenu afin d'assurer l'échange d'informations sur les thématiques piscicoles actuelles d'importance transfrontalière.

Le groupe d'experts se penchera sur des sujets tels que les réglementations en matière de pêche, l'évolution des populations piscicoles et de leurs prédateurs, l'évolution des réglementations relatives à la gestion des populations piscicoles et de leurs prédateurs, l'apparition et la gestion de nouvelles espèces ou l'évolution de l'écologie aquatique dans le Rhin et ses affluents - notamment dans le contexte du changement climatique.

Son travail s'inscrira dans le prolongement des thèmes traités lors du précédent mandat.

4.4 Groupe d'experts « Santé et bien-être animal »

Le groupe d'experts Santé et bien-être animal traite de la lutte contre les épizooties dans les régions frontalières. Pour ce faire, il partage des connaissances, des informations et des retours d'expérience sur les stratégies de lutte contre les épizooties des différents pays.

Le groupe d'experts doit poursuivre ses travaux et s'atteler à des questions d'actualité en intégrant les thématiques déjà traitées.

Il prévoit concrètement l'organisation de formations continues et la participation à des exercices destinés aux vétérinaires de la région ainsi que la réalisation d'échanges avec le GE Chasse, notamment sur la PPA.

4.5 Groupe d'experts « Protection des végétaux/Phytoprotecteurs »

Le groupe d'experts « Protection des végétaux » s'occupe du partage d'information régulier concernant :

- les enjeux actuels de la protection phytoprotectrice,
- la mise en œuvre des dispositions légales relatives à la protection phytoprotectrice,
- les activités visant à réduire les produits phytoprotecteurs dans les trois pays.

Cela comprend notamment les domaines suivants :

- échange entre les pays sur les thèmes actuels, les défis et les dispositions légales en matière de protection des végétaux ;
- échange d'expériences sur la situation et les mesures à prendre pour relever les défis actuels en matière de protection phytoprotectrice, notamment dans la région du Rhin supérieur (apparition de maladies, contrôle d'organismes nuisibles) ;
- échange régulier sur la situation et la gestion des organismes de quarantaine et des organismes nuisibles invasifs, en particulier dans la région du Rhin supérieur ;
- échange d'informations sur les spécificités de chaque pays et élaboration d'activités communes pour la mise en œuvre de la réduction des produits phytoprotecteurs, en particulier les méthodes alternatives ;
- partage de connaissances sur des thèmes actuels concernant la protection des végétaux et aide réciproque en matière de conseil juridique et de relations publiques, planification de manifestations transfrontalières pour les acteurs de terrain (comme le symposium trinational sur la réduction de l'utilisation des phytoprotecteurs en octobre 2024 à Emmendingen).

5. Coopération avec d'autres instances

Le groupe de travail Agriculture assure l'échange d'expériences et d'informations avec d'autres instances pour le compte de la Conférence du Rhin supérieur. Il prend en compte les travaux des autres instances dans le secteur de l'agriculture et il informe les organes qui sont concernés par ses propres travaux.

Le groupe de travail entretient notamment des contacts étroits avec la Commission Agriculture – Environnement – Climat-Energie du Conseil Rhénan.

Le groupe de travail et ses groupes d'experts peuvent également, si cela est nécessaire, associer d'autres partenaires à leurs activités.

6. Autres thèmes

Si le groupe de travail Agriculture souhaite traiter sur le long terme des thèmes extérieurs au présent mandat, il proposera au Comité directeur une modification adaptée du mandat.